



Rachat de clientèle sans fond de commerce

Par **tophe73**, le **15/07/2010** à **15:47**

Bonjour,

Je suis actuellement autoentrepreneur, je travail dans le local dans autre autoentrepreneur, donc nous sommes tous deux indépendants.

Nous partageons juste les frais de la boutique qui est à son nom.

Cette personne a décider de cesser son activité. Le local est loué sous un bail standard (précaire) donc pas de bail commerciale ni de fond de co.

J'envisage donc de relouer ce local, en revanche :

Il souhaite revendre sa clientèle...

Es ce légalement possible puisqu'il n'y a pas de fond de co ???

Comment procéder ??

Comment l'estimer ???

Merci d'avance pour vos réponse